



Ce document comporte de l'information géographique de référence provenant des sources suivantes :
 Base de données topographiques du Ministère des Ressources naturelles du Québec © Gouvernement
 du Québec. Tous droits réservés. Photos : 2013. Sous-bassins : MDDEP et Corridor appalachien.

La baie Fitch

La baie Fitch du lac Memphrémagog est un endroit reconnu pour ses milieux naturels d'intérêt écologique et pour la beauté de ses paysages. On y retrouve plusieurs espèces végétales et animales à statut particulier ainsi que de nombreux milieux humides et écosystèmes forestiers. Toutefois, la qualité de l'eau de la baie Fitch est préoccupante. La faible transparence et les fortes concentrations de phosphore de l'eau, le littoral vaseux, la forte densité de plantes aquatiques et la fréquence élevée des fleurs d'eau de cyanobactérie illustrent la dégradation de la baie et le processus d'eutrophisation (vieillessement accéléré) en cours. Les diverses utilisations du territoire du bassin versant et la détérioration des écosystèmes et de l'environnement de la baie compromettent la santé des écosystèmes, la qualité de vie des résidents et l'attrait récréotouristique du secteur ainsi que du lac Memphrémagog.

Le projet *Santé Baie Fitch : du diagnostic aux solutions!* a deux objectifs: améliorer la qualité de l'eau de la baie Fitch et conserver la biodiversité et les fonctions écosystémiques de la baie Fitch et de son bassin versant.

Chaque acteur de la région est appelé à agir pour assurer la santé de la baie Fitch et de son bassin versant.

- Sous-bassins versants**
- Sous-bassin de la baie Fitch
 - Sous-bassin du ruisseau Lime Kiln
 - Sous-bassin du ruisseau Tompkin
 - Sous-bassin du ruisseau McCutcheon
 - Sous-bassin du ruisseau Gale
 - Sous-bassin du ruisseau Bunker
 - Sous-bassin du ruisseau Fitch
 - Sous-bassin du lac Lovering
- Autoroute
 - Route nationale ou régionale
 - Route locale
 - Rue ou chemin
 - Cours d'eau
 - Étendue d'eau
 - Limite municipale
 - Baie Fitch et son bassin versant

Carte ACA-1041, préparée par :

 © Février 2015



Courrier : C.P. 70, Magog (Québec) J1X 3W7
 Téléphone : 819-340-8721

Courriel : info@memphremagog.org

Vous pouvez aussi visiter notre site Internet :
www.memphremagog.org



**Memphrémagog
 Conservation inc.**

Santé Baie Fitch : du diagnostic aux solutions!

Design : comma.ca MCI-20160311FR Photo : Photobélico



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
 This project was undertaken with the financial support of:




 Le papier recyclé de ce dépliant contient 100% de fibres postconsommation.

Que pouvons-nous faire pour assurer la santé de la baie Fitch et de son bassin versant?



Conservation des milieux naturels

- ✓ Conserver les milieux naturels d'intérêt écologique sur sa propriété (comme les milieux forestiers, les milieux humides, les habitats d'espèces à statut particulier, les cours d'eau, les plans d'eau et leurs bandes riveraines);
- ✓ Consulter le Memphremagog Conservation pour s'informer sur les options de conservation.
- ⚠ Les milieux naturels nous offrent de nombreux services écologiques et contribuent à la qualité de vie des citoyens. Par exemple, les milieux humides sont des hauts lieux de biodiversité, filtrent les eaux et contribuent au ralentissement de l'érosion et au maintien de la qualité des habitats aquatiques.
- ⚠ Il existe plusieurs options de conservation et incitatifs fiscaux et financiers pour les propriétaires (réserve naturelle, donation de propriété ou de servitudes, ventes à des fins de conservation, etc.).

Préservation et renaturation des rives

- ✓ Préserver une bande riveraine de 10 à 15 m de large ou plus;
- ✓ Renaturaliser la rive avec des arbres, arbustes, et herbacées;
- ✓ Recouvrir complètement de végétation les rives artificielles (murs de pierres ou de béton, etc.).
- ⚠ Des bandes riveraines de largeur adéquate réduisent l'apport en polluants aux plans d'eau, servent d'abris et de nourriture pour de nombreuses espèces animales et créent de l'ombre pour maintenir l'eau à une température fraîche.
- ⚠ Au soleil, les murs de pierre ou de béton réchauffent l'eau et favorisent la prolifération des algues de la baie tout en limitant la présence de certaines espèces de poissons d'eau fraîche (truites, etc.).

Maintien du couvert forestier

- ✓ S'assurer de maintenir un couvert forestier correspondant idéalement à 75 % et plus de la superficie du terrain;
- ✓ Éviter la fragmentation des grands massifs forestiers par le développement de routes.
- ⚠ Un large couvert forestier sur votre terrain permet de freiner l'érosion, filtrer les éléments nutritifs, prévenir le réchauffement de l'eau et est un habitat pour plusieurs espèces animales et végétales.
- ⚠ Certaines espèces nécessitent de grandes superficies pour réaliser leurs cycles vitaux et d'autres espèces ont besoin de milieux particuliers, comme les forêts profondes, pour survivre.

Engrais et pesticides

- ✓ Favoriser l'entretien écologique des pelouses et plates-bandes;
- ✓ Cesser immédiatement l'utilisation d'engrais et de pesticides dans la bande riveraine.
- ⚠ La majorité des phosphates épandus sur la pelouse près d'un plan d'eau aboutit dans le plan d'eau.
- ⚠ Les pesticides et les herbicides utilisés pour l'entretien du terrain se retrouvent irrémédiablement dans le lac à la suite des pluies.

Installations septiques

- ✓ Opter pour des produits d'entretien biodégradables, sans phosphates;
- ✓ Vérifier, entretenir et corriger au besoin le fonctionnement de son installation septique.
- ⚠ Le champ d'épuration n'élimine pas le phosphore. Il est donc impératif d'envoyer le moins de phosphore possible vers l'installation septique.
- ⚠ Les installations septiques en bon état réduisent les risques de contamination des plans d'eau.

Entrées et routes privées

- ✓ Entretien des fossés routiers avec la méthode du tiers inférieur;
- ✓ Éviter la construction d'entrées pavées et de terrassement imperméables.
- ⚠ Les herbes dans les fossés absorbent le phosphore et réduisent l'apport en sédiments au lac.
- ⚠ L'eau qui ruissèle sur les entrées pavées ne pénètre pas dans les sols naturels et n'est donc pas filtrée.

Pour en savoir plus, consulter notre site web : www.memphremagog.org



De plus, certains résidents du bassin versant ont des rôles particuliers selon leurs activités ...

Propriétaires de boisés

- ▶ Favoriser les pratiques forestières qui assurent le maintien du couvert forestier et les milieux sensibles comme les milieux humides, les cours d'eau, les plans d'eau et leur bande riveraine ainsi que les zones de contraintes naturelles comme les pentes fortes;
- ▶ Proscrire les déplacements de la machinerie dans les pentes fortes et dans la bande riveraine;
- ▶ Respecter le prélèvement autorisé par la réglementation municipale dans la bande riveraine et les pentes supérieures à 30% et récolter les arbres en procédant par coupe partielle;
- ▶ Récolter d'abord les arbres malades ou endommagés sans jamais dépasser les prélèvements prescrits par la réglementation;
- ▶ Conserver des chicots (arbres morts) pour la faune, notamment les pics, les chauves-souris, et les polatouches;
- ▶ Privilégier les travaux sur sol gelé;
- ▶ Favoriser une voirie forestière où les fossés sont stables (enherbés, déviation fréquente de l'eau en forêt, bassin de sédimentation, ouvrages anti-érosifs);
- ▶ Installer des ponceaux efficaces.

Agriculteurs

- ▶ Installer des abreuvoirs et des clôtures afin d'empêcher l'accès du bétail au cours d'eau;
- ▶ Éviter l'épandage en bordure des lacs et des cours d'eau;
- ▶ Favoriser les pratiques culturales assurant un recouvrement végétal rapide des sols dénudés (ex : résidus de culture, fossés enherbés filtrants);
- ▶ Préserver les milieux humides, les cours d'eau et les bandes riveraines;
- ▶ Maintenir des haies brise-vent pour favoriser un couvert de neige supérieur et diminuer l'assèchement éolien;
- ▶ En acériculture, garder la composition de base du peuplement en évitant de favoriser une seule espèce. Maintenir les espèces compagnes (frêne, tilleul, noyer, etc.).

Entreprises de villégiature (Camping, marina)

- ▶ Recueillir et faire traiter adéquatement les eaux usées;
- ▶ Sensibiliser les usagers aux bonnes pratiques environnementales à adopter;
- ▶ Mettre à disposition des sites de tri pour les déchets.

Plaisanciers

- ▶ En bateau, respecter les zones de vitesse restreinte : dans les premiers 100 m de la rive la vitesse maximale est de 10 km/h (6 mi/h);
- ▶ Pratiquer les activités nautiques générant des grosses vagues à plus de 250 m des rives et lorsque la profondeur de l'eau est de plus de 5 m;
- ▶ Disposer dans un endroit prévu à cette fin les déchets, les eaux de toilette et les eaux grises générés;
- ▶ Éviter le déversement d'hydrocarbures au moment du ravitaillement et opter pour une embarcation avec un système évitant le refoulement de carburant;
- ▶ Opter pour des embarcations réduisant les bruits au maximum;
- ▶ Ne pas nourrir les oiseaux aquatiques.

Acteurs municipaux et gouvernementaux

- ▶ Éduquer et promouvoir la protection de l'environnement et la conservation des milieux naturels;
- ▶ Encadrer et superviser l'aménagement du territoire;
- ▶ Élaborer et mettre en application la réglementation municipale.

Associations de protection des lacs et cours d'eau

- ▶ Effectuer de la sensibilisation environnementale et diffuser l'information sur les bonnes pratiques environnementales (conférences, brochures, etc.);
- ▶ Signaler toute atteinte portée à l'environnement et toute pratique jugée abusive.